



Pomy, le 1er juin 2014

MUNICIPALITE
de
POMY

Préavis municipal 2014 – 07

Assainissement et réfection du chemin du Moulinet

Assainissement des réseaux d'eaux usées et eaux claires
Aménagement et réfection des surfaces routières
Prolongement de l'éclairage public
Mise en souterrain du réseau électrique
Pose de tubes multimédia
Pose d'une conduite de gaz

Demande de crédit de Fr. 330'000.-

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Comme annoncé dans le programme de législature 2011-2016, la municipalité propose l'assainissement et la réfection du chemin du Moulinet, secteur entre le chemin du Château et le chemin de la Rochette.

Ce projet fait partie de la planification des infrastructures de la Commune, en particulier le réaménagement des rues du village et la réfection des différents services.

Le projet prévoit le remplacement ou la pose d'infrastructures suivantes :

- Assainissement des réseaux d'eau usées et eaux claires
- Aménagement et réfection totale des surfaces routières
- Prolongement de l'éclairage public
- Mise en souterrain du réseau électrique
- Pose de tubes de réserve pour les réseaux multimédia
- Pose d'une nouvelle borne hydrante
- Pose d'une conduite de gaz

C'est pourquoi elle demande au Conseil Général un crédit pour cet objet de Fr. 330'000.-.

Assainissement (eaux claires et eaux usées)

Pose d'un collecteur d'eau claire en PVC. Remplacement des grilles et regards.
Remplacement des regards de visite des eaux usées.

Chaussée

Réfection totale du chemin et mise en œuvre d'un revêtement bitumineux sur 750 M2 et création de trottoir franchissable.

Éclairage public

Le projet prévoit l'implantation de 2 candélabres supplémentaires en direction du chemin de la Rochette, intégrés à la nature et à la géométrie de la chaussée. L'espacement entre les candélabres est d'environ 25 m.

Electricité

La mise en souterrain du réseau électrique

Conduite d'eau potable

Afin de garantir la défense incendie, une nouvelle borne hydrante sera installée.

Télécommunication

Pose de tubes PE 120/132 mm, en réserve, pour des applications multimédia.

Conduite de gaz

Le service des énergies d'Yverdon posera une conduite de gaz DN 100 mm.

Conclusions

En conclusion, nous vous prions Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante:

Le Conseil général

Vu le préavis n° 2014-07, après avoir ouï le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet et considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour

Assainissement des réseaux d'eaux usées et eaux claires
Aménagement et réfection des surfaces routières
Prolongement de l'éclairage public
Mise en souterrain du réseau électrique
Pose de tubes multimédia

Financement

Eau potable	Fr.	11'000.-		
Prélèvement fonds de réserve	Fr.	11'000.-		
Eclairage public	Fr.	14'000.-		
Solde	Fr.	14'000.- => 25 ans	560.-	
		Intérêt 2%	<u>280.-</u>	
<u>Annuité</u>				840.-
Gaz	Fr.	36'000.-		
Solde	Fr.	36'000.- => 25 ans	1440.-	
		Intérêt 2%	<u>720.-</u>	
<u>Annuité</u>				2'160.-
Réfection Chemin	Fr.	269'000.-		
Couche thématique 65%	Fr.	174'850.-		
Solde	Fr.	94'150.-		94'150.-
Total 2014	Fr.		97'150.-	
2015 et suivantes	Fr.		3'000.-	

Décide

Article 1. Pose d'un collecteur d'eau claire, grille et regard de visite au chemin du Moulinet.
Réfection du revêtement bitumineux au chemin du Moulinet.
Pose d'une borne hydrante au chemin du Moulinet.
Pose de l'éclairage public au chemin du Moulinet.
Pose de tubes multimédia au chemin du Moulinet.

Article 2. D'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de Fr. 330'000.- auprès de l'établissement bancaire de son choix.

Adopté en séance de Municipalité du 2 juin 2014.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic:

Y. Pellaux

La Secrétaire:

N. Dupertuis

